

## Crédit Impôt Recherche

**Objectif :** Inciter les entreprises à améliorer leur savoir-faire exclusif en engageant des travaux de développement expérimental et/ou de R&D.

### Les bénéficiaires :

- Toutes les entreprises de droit français, industrielles, commerciales ou agricoles, soumises à l'impôt ;
- Les associations régies par la loi de 1901 à but lucratif ;
- Toute structure indépendamment de sa taille, de son secteur d'activité ou de son mode d'exploitation.

### Pour être éligible au CIR :

la création, l'amélioration d'un produit, d'un processus, d'un programme etc. doit présenter une originalité ou une amélioration substantielle ne résultant pas de la simple utilisation de l'état des connaissances existantes.

### Dépenses de personnel : le cas des jeunes docteurs

Ces dépenses de personnel se rapportent à des personnes titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme équivalent. Elles sont prises en compte pour le double de leur montant pendant les 24 premiers mois suivant leur recrutement, à condition que :

- le contrat de travail de ces personnes soit leur premier contrat à durée indéterminée ;
- l'effectif salarié de l'entreprise ne soit pas inférieur à celui de l'année précédente.

### Frais de fonctionnement :

- 50 % des dépenses de personnel
- Taux de 200% pour les dépenses de personnel qui se rapportent à l'embauche d'un jeune docteur

## Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE)

Outil de mise en relation des étudiants, des entreprises et des laboratoires.



Les CIFRE permettent aux doctorants de préparer leur thèse en entreprise en menant un programme de recherche et développement en liaison avec une équipe de recherche extérieure à l'entreprise. L'entreprise reçoit une subvention annuelle forfaitaire d'un montant de 14 000 euros et verse au doctorant un salaire brut annuel minimum de 23 484 euros (1957 euros/mois). Un contrat de travail, CDI ou CDD de trois ans, est conclu entre l'entreprise et le doctorant.

### L'entreprise

#### Pour être éligible à une CIFRE :

- Être une structure socio-économique de droit français (entreprise, association, collectivité territoriale) ;
- Sans limite de taille ;
- Sans quota par structure, le nombre de CIFRE doit cependant être en rapport avec l'encadrement disponible pour les doctorants ;
- Tous secteurs d'activités.

### Le laboratoire

#### Pour accueillir un doctorant en CIFRE :

- Être un laboratoire de recherche implanté dans une université, une école, un organisme public de recherche ;
- Être une équipe de recherche reconnue, rattachée à une école doctorale ;
- Les laboratoires étrangers sont éligibles dans le cadre d'une cotutelle avec un établissement français.

### Le doctorant

#### Pour être candidat à une CIFRE :

- Être titulaire du grade de master depuis moins de 3 ans : diplôme de master, d'école d'ingénieur ou de commerce ;
- Ne pas être inscrit en doctorat depuis plus de 9 mois à la date de dépôt du dossier de demande de CIFRE ;
- Ne pas être embauché dans l'entreprise depuis plus de 9 mois à la date de dépôt du dossier de demande de CIFRE ;
- Sans condition de nationalité ;
- Sans condition de spécialité.

- Délai d'instruction : 3 mois (sauf difficulté particulière ou dossier incomplet).
- Sans contingent annuel de dossiers par structure.
- Sans condition de spécialité.
- Dépôt de dossier tout au long de l'année sur le site internet [www.anrt.asso.fr](http://www.anrt.asso.fr)

Vous pouvez poser vos questions par mail : [cifre@anrt.asso.fr](mailto:cifre@anrt.asso.fr)  
[drirt.pays-de-la-loire@recherche.gouv.fr](mailto:drirt.pays-de-la-loire@recherche.gouv.fr)  
Délégation régionale à la recherche et à la technologie

### Calcul du CIR :

#### CIR = Assiette du CIR x taux

Taux : 30% dans la limite de 100 M€, puis 5% des dépenses réalisées, sans plafond.

Pour les nouveaux déclarants, le taux de 30 % est porté à :

- 40 % la 1<sup>ère</sup> année
- 35 % la 2<sup>ème</sup> année

Le CIR est calculé sur l'année civile indépendamment de l'exercice fiscal de l'entreprise.

Le CIR est subordonné au dépôt de la déclaration spéciale relative au CIR (formulaire 2069A) à joindre avec le relevé de solde de l'impôt sur les sociétés.

Ce dispositif fiscal est réglementé par l'Article 244 Quater B du Code Général des Impôts.

#### Plus d'informations :

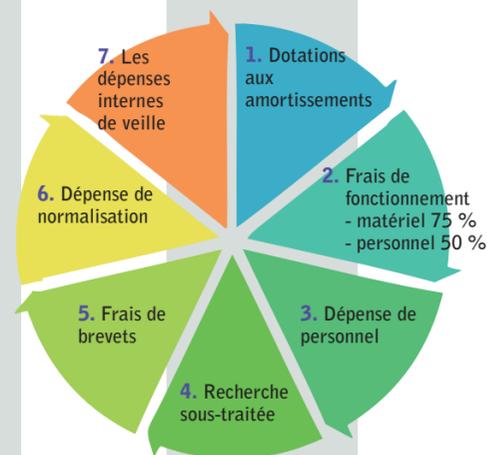
<http://www.recherche.gouv.fr/pid23676/le-credit-impot-recherche.html>

[http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/OECDFrascatiManual02\\_fr.pdf](http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/OECDFrascatiManual02_fr.pdf)

**Contact :** [cirjei@recherche.gouv.fr](mailto:cirjei@recherche.gouv.fr), [drirt.pays-de-la-loire@recherche.gouv.fr](mailto:drirt.pays-de-la-loire@recherche.gouv.fr)

**Agrément :** [CirAgrement@recherche.gouv.fr](mailto:CirAgrement@recherche.gouv.fr)

### Le périmètre du CIR



19 bis rue La Nouë Bras de Fer  
44200 NANTES, France  
33 (0)2 28 08 14 00  
Contact@lunam.fr  
[www.lunam.fr](http://www.lunam.fr)

Le PRES bénéficie du soutien financier de :



PÔLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



PÔLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Recruteurs, embauchez des docteurs

Insertion professionnelle

## L'unam c'est :

- 11 membres fondateurs
- 19 membres associés
- 11 000 personnels dont
- 4 200 chercheurs, enseignants-chercheurs et enseignants
- 2 300 doctorants
- 9 Écoles doctorales thématiques
- 129 laboratoires accrédités

Constituée sous la forme d'un établissement public de coopération scientifique, L'Université Nantes Angers Le Mans rassemble 11 membres fondateurs et 19 membres associés.

Campus pluridisciplinaire régional, L'UNAM permet de construire pour ses membres un avenir commun garant de l'attractivité et de la visibilité internationales.



**Le doctorat est une première expérience de recherche et d'innovation de 3 ans, complétée par des formations thématiques et transversales. Les docteurs sont des experts dans le domaine où ils ont conduit leur projet doctoral, ce qui leur permet de poursuivre une carrière dans la recherche publique ou privée. De même, les compétences généralistes acquises lors de la conduite de ce projet leur permettent de travailler dans de nombreux secteurs d'activité à des fonctions variées.**

## Un docteur dans l'entreprise c'est :

### un moteur pour l'innovation

Le docteur s'investit dans la création et l'amélioration des produits, procédés et services.

### un garant de l'efficacité

Le docteur s'attache à vérifier les faits et les données. Son objectivité atténue les risques : les informations qu'il présente sont sûres et fiables.

### la valeur ajoutée créative

Confrontés à la concurrence des meilleurs mondiaux de leur spécialité, les docteurs sont entraînés à s'imposer par la créativité dans la course aux résultats et aux performances. L'entreprise bénéficie également de leur capacité à transposer leurs méthodes dans d'autres activités.

### un professionnel confirmé

Le docteur sait construire une méthodologie et gérer un projet dans son intégralité. Il prend le recul nécessaire à la compréhension globale d'une problématique.

### un conseiller, une personne ressource

Le docteur maîtrise les deux volets de la gestion d'un projet complexe : le volet opérationnel (il a élaboré un cahier des charges, planifié des expérimentations, respecté des délais, géré des partenaires) et le volet stratégique (il a formalisé sa problématique, défini ses axes de travail et sélectionné les moyens à mettre en œuvre). Un docteur est prêt à manager la complexité.

### un réseau, une ouverture internationale

Les docteurs permettent de mieux répondre un environnement complexe : l'exigence accrue des partenaires, l'internationalisation des marchés et l'intensification de la concurrence.

## Mission en entreprise

Ce dispositif, appelé aussi doctorant-conseil, permet à des doctorants bénéficiant d'une allocation, de réaliser une mission de conseil pour une entreprise (quelle que soit sa taille), une collectivité locale, une association...

**Objectif :** Favoriser une meilleure connaissance réciproque du monde de la recherche académique et de l'industrie.

### Les résultats attendus pour l'entreprise :

- Rapprocher la recherche et le développement économique ;
- Connaître les compétences d'un docteur ;
- Favoriser une meilleure connaissance de la recherche académique ;
- Initier une relation de proximité ;
- Instaurer un partenariat gagnant-gagnant.

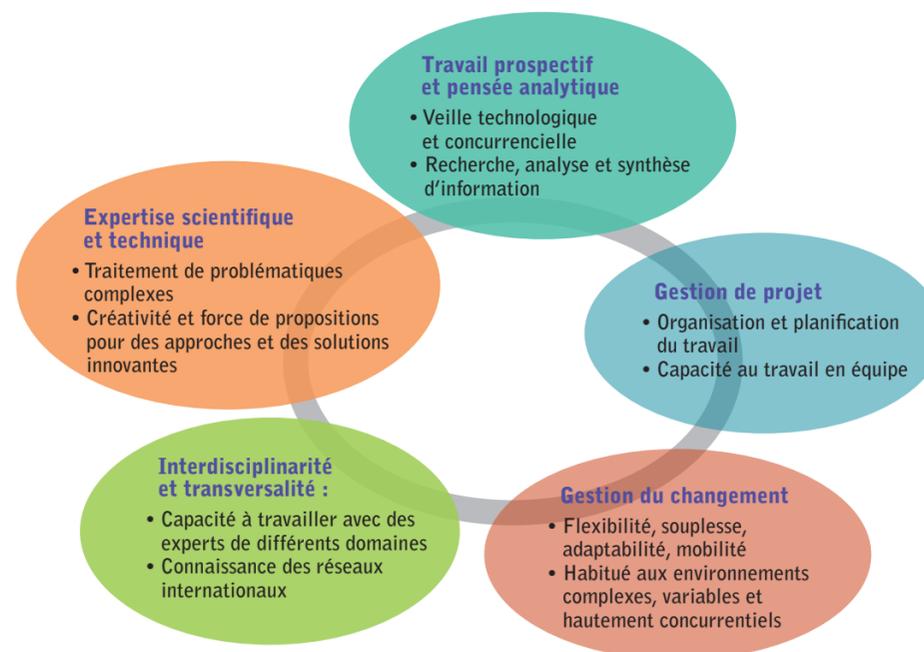
### Les résultats attendus pour le doctorant

- Démystifier le monde de l'entreprise
- Objectif de l'insertion
- Nouer des partenariats
- Développer des innovations
- Mieux connaître la recherche industrielle

### Un cadre souple :

- La mission est librement définie entre les co-contractants (veille technologique, formation du personnel, recherches bibliographiques, analyse juridique, etc. cf infra) ;
- Elle ne présente pas nécessairement de lien direct avec le sujet de recherche ;
- Elle est encadrée par une convention annuelle tripartite ;
- Sa durée est fixée entre 1 et 32 jours maximum ;
- Cette prestation est éligible au CIR si cette activité correspond à de la R&D.

LETTRES, LANGUES, HISTOIRE,  
ELECTRONIQUE ORGANIQUE,  
ARCHÉOLOGIE,  
BIOMATÉRIAUX ET BIOMOLÉCULES,  
ÉNERGETIQUE, THERMIQUE,  
PLASMAS,  
COMBUSTION,  
POLYMÈRES,  
ACOUSTIQUE,  
PHOTONIQUE,  
VÉGÉTALE,  
PLANÉTOLOGIE,  
GÉOSCIENCES,  
AGROALIMENTAIRE,  
SIGNAL ET IMAGE,  
ACTIFS MARINS, NUTRITION,  
AUTOMATIQUE ET ROBOTIQUE,  
IMMUNOLOGIE,  
ELECTRONIQUE, GÉNIE ÉLECTRIQUE  
ET TÉLÉCOMMUNICATIONS,  
CANCÉROLOGIE,  
CARDIOVASCULAIRE,  
ÉCONOMIE, GÉOGRAPHIE,  
NANOMÉDECINE,  
GESTION, SOCIOLOGIE,  
ASSURANCES ET BANQUE,  
ENVIRONNEMENT,  
DROIT, JUSTICE ET ÉCONOMIE,  
TERRITOIRES,  
HISTOIRE DU DROIT, OBLIGATIONS,  
PROPRIÉTÉS INTELLECTUELLES,  
SCIENCE DU LANGAGE,  
SCIENCE DE L'ÉDUCATION,  
PSYCHOLOGIE



### La facturation :

Le coût de cette prestation de 32 jours est fixé à 5 500 € auxquels s'ajoutent des frais de mise en œuvre du dispositif propre à chaque établissement.

### Nature des missions :

- audit / conseil méthodologique ;
- scientifique ou technique ;
- veille technologique ;
- étude de faisabilité ;
- étude bibliographique ;
- formation du personnel ;
- développement d'outils, etc.

### Exemples :

Grand Groupe : purification d'un principe actif.  
Collectivités : étude pour le développement d'un centre pour un public spécifique.  
Structure privée : recherche bibliographique.  
Start-up : étude de faisabilité d'un procédé.  
Pôle de compétitivité : analyse structurale pour l'identification d'un végétal.

**Contact :** [contact@lunam.fr](mailto:contact@lunam.fr)

La mission ne doit pas entrer en conflit avec les contrats de partenariats que le laboratoire du doctorant peut avoir avec d'autres entreprises.

« J'ai pu leur apporter un regard neutre et analytique, fondé sur des connaissances théoriques et pratiques, ainsi qu'une méthodologie très fouillée pour mieux évaluer leurs actions. De mon côté, cette mission m'a donné une réelle expérience professionnelle à faire valoir auprès de recruteurs, car je m'oriente vers l'entreprise à la fin de ma thèse » **Témoignage de Namoin Yao (Docteurs & Co, n°24).**